

Le professeur des collèges d'enseignement technique ...cet écartelé

par la Section C.E.T. de l'A.P.M.E.P.

Imaginez un étudiant en sciences, échouant au CAPES ou au CAPET, mais ayant assez de chance pour réussir au concours d'entrée en ENNA.

Deux ans plus tard, le voilà promu professeur stagiaire de mathématiques, de sciences physiques, de sciences naturelles, éventuellement d'électronique ou d'électrotechnique, et si la chance continue de lui sourire, d'une technologie dite générale. Qu'on lui demande quelques années plus tard d'assurer les mesures et essais d'électronique ou d'électrotechnique, et vous aurez une idée des difficultés qui risquent de l'écarteler.

— Difficultés de s'adapter à un enseignement de second cycle court qui ne ressemble ni à celui d'un lycée, ni à celui d'un premier cycle.

— Difficultés de s'adapter à un auditoire caractérisé, dans sa majeure partie, par l'échec, par sa non-adaptation à l'enseignement du premier cycle long.

— Difficultés de s'adapter aux applications techniques qui restent la finalité de son enseignement, sans pour cela négliger ni l'aspect culturel ni les chances de promotion de ses élèves.

Ces difficultés, le P.E.G. de C.E.T. essaie de les vaincre ; il faut croire qu'il y parvient, du moins dans une certaine mesure, puisque sa fonction ne s'est pas modifiée en dépit des réformes profondes qui affectent l'enseignement des mathématiques et en dépit de l'évolution toujours plus rapide des techniques.

En mathématique, une partie de ces professeurs a adhéré à l'A.P.M.E.P., à côté des collègues du premier et du deuxième degrés. D'autres ont adhéré à l'Union des Physiciens.

Espérons que leur présence au sein de ces organismes particulièrement avertis réduira l'isolement du P.E.G. de C.E.T. en facilitant les communications entre enseignants, et ce, pour le plus grand bien de tous nos élèves.